



Les règles sur la cour



➤ Les jeux de ballons : Les ballons sont autorisés sur les temps de récréation.

- ◆ **Pendant la récréation**, les enfants disposeront d'un ballon de foot, d'un petit ballon mains et d'un ballon de basket.
- ◆ **Sous le préau** : Les enfants joueront à des jeux de ballons sans taper le ballon avec leurs pieds.
- ◆ **Sur la cour** : Le terrain de foot est délimité avec des marquages jaunes. En dehors de cette zone, les enfants devront prendre le ballon dans leurs mains.
- ◆ **Le foot** n'est pas autorisé par temps de pluie.
- ◆ **En cas de durcissement du protocole rendant obligatoire le non brassage des élèves** :
 - ◆ **Partage de la cour en 2 zones** :
 - Zone 1 : s'arrête au niveau du bâtiment des GS/CP.
 - Zone 2 : Commence au niveau du bâtiment des GS/CP avec le préau.
 - **Il est important que chaque classe respecte sa zone pour limiter les brassages.**

➤ Le bac à sable :



- ◆ Les jeux de sable seront remis aux enfants sur les temps de récréation.
- ◆ Le bac à sable est à la disposition de tous les enfants.
- ◆ Les jeux de sable ne doivent pas quitter cet espace.
- ◆ Les jeux ne seront pas sortis en cas de pluie.
- ◆ **Modalités de rangement** : Les jeux de sable doivent être rangés à la fin de la récréation de l'après-midi dans la caisse prévue à cet effet. Celle-ci sera rangée et transportée par les enfants sous le préau.

➤ Le billodrome :

- ◆ Il est à la disposition des élèves, à partir du CP sur tous les temps de récréation sauf en cas de pluie.

➤ Les structures

- ◆ **La grande structure** sera à la disposition des enfants de la PS au CM2.
- ◆ Respecter le sens de la descente du toboggan (descendre uniquement sur les fesses et en avant) et de la barre de pompier.
 - ◆ La barre des pompiers est accessible à partir de la GS.
 - ◆ Se déplacer en marchant sur la structure (interdiction d'y jouer au loup).
 - ◆ Les graviers doivent rester dans la zone délimitée par les rondins. (Ne pas creuser dans le gravier).



- ◆ **Le bateau** : Le bateau sera occupé librement sur les temps de récréation.
 - Ne pas faire de roulades ni se suspendre autour de la barre.
- ◆ **Le baby-foot** : pourra être utilisé sur le temps des récréations et le midi après le déjeuner.

- ◆ **Les acrobaties** seront autorisées seulement sur le tapis noir sous le préau.

Je rappelle que les enfants ne disposeront pas des structures aux heures des sorties le midi et le soir et devront suivre l'enseignante jusqu'aux portails.

➤ **Les vélos, les draisiennes et les trottinettes :**



- ◆ Ils ne seront pas sortis en cas de pluie
- ◆ Les enfants devront en prendre soin en évitant les chocs. Les vélos seront garés aux places de parking à la fin des récréations.
- ◆ Limiter la vitesse de circulation et faire attention à son entourage.
- ◆ Respecter les espaces prévus (interdiction de traverser le terrain de foot, de passer sous le préau, monter sur les rampes d'accès)
- ◆ A la fin de la récréation de l'après-midi, les vélos seront rangés dans le local.
- ◆ Les vélos et petites trottinettes pourront être utilisés par les enfants de PS, MS et GS dans l'espace prévu sur la cour (parcours et autour du bateau).
- ◆ Les draisiennes seront mises à disposition des élèves de CP
- ◆ Les trottinettes jaunes seront utilisées par les CE et CM

➤ **Les modalités de rangement :**

- ◆ Les responsables des classes rangeront leur matériel à la dernière récréation de l'après-midi.

➤ **Les entrées et sorties du matin (8h35 / 8h45), du midi (13h10/13h20), du soir 16h15 :**

- ◆ Par mesure de sécurité, les enfants veilleront à descendre de vélo sur la cour de l'école.
- ◆ Par mesure de sécurité, il est demandé aux enfants d'attendre l'autorisation de l'enseignant présent au portail avant de sortir de l'établissement.



➤ **Les toilettes ne sont pas un lieu de jeux, de cachette ni de regroupement.**

- ◆ Les portes devront rester ouvertes.
- ◆ Chacun devra veiller à garder ces lieux propres (tirer la chasse d'eau, ne pas mettre de papier par terre, ne pas gaspiller l'eau (s'arroser, laisser couler l'eau..)).
- ◆ Respecter l'intimité de l'autre.
- ◆ Il est important de se laver les mains avec du savon en respectant le protocole de nettoyage après le passage aux toilettes.

Signatures :

Des enseignants

De l'enfant